



Ville de Blanzat
04 73 87 40 40
contact@ville-blanzat.fr

Certificat d'adressage

La ville de Blanzat atteste que l'adresse ci-dessous est certifiée dans la Base Adresse Nationale à la date du 29 novembre 2024.

N° de voirie et désignation de la voie	Section(s) et N° parcelle(s) cadastrale(s)
23 passage de l'Escalier Blanzat	630042000 AE0565 , 630042000 AE0566

En foi de quoi, le présent certificat est délivré au demandeur pour servir et valoir ce que de droit.

Consulter l'authenticité de ce certificat :

<https://adresse.data.gouv.fr/certificat/9b0ff0cb-d807-4624-bfd7-bc7dd7083207>



Émis par les services de la Base Adresse Nationale, mandataire pour la ville de Blanzat.

Ce document ne vaut pas : autorisation d'urbanisme, droit de passage, servitude, droit de propriété, certificat de résidence ou d'hébergement.